



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Invitation à la presse

Rousseau entre à l'UNESCO grâce à la Bibliothèque de Genève et à la Bibliothèque publique universitaire de Neuchâtel

Madame, Monsieur,

Jean-Jacques Rousseau entre à l'UNESCO grâce à la Bibliothèque de Genève et à la Bibliothèque publique universitaire de Neuchâtel. La première candidature suisse soumise au prestigieux Registre international « Mémoire du monde » de l'UNESCO a en effet été acceptée jeudi 26 mai à Manchester lors de la réunion du Comité consultatif international « Mémoire du Monde »

La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) nous prie dès lors de vous inviter à une conférence de presse à ce sujet qui aura lieu le

mercredi 1^{er} juin à 10h
au Palais DuPeyrou, à Neuchâtel

Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture de la Ville de Neuchâtel, ainsi que MM Thierry Chatelain, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, et Jean-Charles Giroud, directeur de la Bibliothèque de Genève, retraceront le parcours qui a conduit la Suisse à demander puis à obtenir l'inscription des collections Jean-Jacques Rousseau de Neuchâtel et de Genève au Registre Mémoire du monde de l'Unesco. Les directeurs des deux institutions décriront également à votre intention les collections en question.

Quelques documents originaux vous seront présentés à cette occasion. La séance sera suivie d'un apéritif.

Une deuxième conférence de presse aura lieu le vendredi 3 juin à 11 h à la Bibliothèque de Genève. Un dossier de presse sera disponible en ligne dès lundi 30 mai à 14 h sur www.ville-ge/bge.

Dans l'attente de vous retrouver à l'occasion de cette heureuse nouvelle, nous vous faisons part, Madame, Monsieur, de nos salutations les meilleures.

Neuchâtel, le 27 mai 2011

Le chargé de communication
Patrice Neuenschwander

Renseignements complémentaires: Thierry Chatelain, directeur de la BPUN, tél 032 717.73.01, courriel : thierry.chatelaine@unine.ch

Documentation :

L'entrée de Jean-Jacques Rousseau à l'UNESCO constitue un événement de taille, car jusqu'à hier, la Suisse était un des rares pays d'Europe à n'avoir aucun de ses trésors culturels inscrits à «Mémoire du monde». Le premier dossier suisse inscrit à ce patrimoine de l'humanité, équivalent documentaire du fameux « Patrimoine mondial » de l'UNESCO, est né de l'étroite et fructueuse collaboration de deux institutions romandes de poids : la Bibliothèque de Genève et la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, qui se sont associées à la Société Jean-Jacques Rousseau de Genève et à l'Association Jean-Jacques Rousseau de Neuchâtel. Ensemble, elles ont présenté, il y a plus d'une année, un dossier intitulé « Les collections Jean-Jacques Rousseau de Genève et Neuchâtel ».

L'objectif de « Mémoire du monde » est de valoriser la diffusion et la conservation des collections d'archives et de bibliothèques partout dans le monde. Ce programme de l'Unesco réunit les plus importants ensembles documentaires à valeur universelle. Les fonds rassemblés à Neuchâtel et à Genève concernant Jean-Jacques Rousseau constituent un patrimoine unique au monde autour d'un des auteurs et des philosophes majeurs du Siècle des Lumières. Ils regroupent les principaux manuscrits des œuvres de Rousseau, une abondante correspondance, un ensemble exceptionnel d'imprimés (premières éditions, contrefaçons, éditions pirates) et de documents iconographiques, ainsi que de très riches archives.

Né citoyen Genevois en 1712 et mort à Paris, mais Neuchâtelois, en 1778, Rousseau maintint sa vie durant des liens privilégiés avec ces deux villes. Des fonds remarquables se sont ainsi constitués, qui font partie aujourd'hui des collections publiques. Conservés avec infiniment de soin, ils forment une part importante de la mémoire collective.

Cette inscription est une actualité culturelle majeure pour la Suisse. Elle est une reconnaissance de l'importance mondiale des archives de Jean-Jacques Rousseau. Elle permet au public de prendre conscience des trésors patrimoniaux des

bibliothèques et des sociétés savantes. Elle est aussi source d'exigence en matière de conservation, de mise en valeur, de rayonnement de l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau.

L'inscription des collections de Neuchâtel et de Genève au Registre international « Mémoire du monde » est un prélude exceptionnel aux manifestations du Tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau en 2012.